



Journal de COPPET



Bonne année!

Editorial



Gérard Produit, Syndic

Le changement est perpétuel... Il porte ses effets sur tout ce qui nous entoure, en particulier sur l'être humain. Chaque seconde qui passe diffère de la précédente et génère des effets sur l'individu. Cela signifie en quelque sorte que nous sommes différents d'une seconde à l'autre et, comme le démontre la philo-

sophie moderne, que nous ne sommes donc jamais le même individu. Ainsi nous vivons intrinsèquement le changement perpétuel.

Pourtant, les citoyens que nous sommes redoutons en général le changement car il nous inquiète, il nous insécurise, il nous bouscule. Il perturbe nos habitudes. Des habitudes que nous nous efforçons de maintenir soit parce que nous sommes convaincus que d'autres solutions ne sont pas aussi efficaces ou parce que l'effort pour appréhender la nouveauté nous semble insurmontable.

Mais la réalité, chers Copétans, une fois de plus, nous rattrape. Le changement, omniprésent,

s'impose à tous! La technologie se réinvente sans cesse pour améliorer notre quotidien alors que notre environnement doit être préservé et nos pratiques se modifier. Les innovations sont présentées comme une évolution positive pour notre quotidien quand bien même personne n'a émis la moindre demande.

Peut-on refuser le changement? A tout le moins, on peut chercher à lui résister. On se rendra compte alors que les difficultés à cohabiter avec nos pairs seront de plus en plus nombreuses. Entrer en permanence en confrontation pousse à l'immobilisme tandis que l'adaptation permet d'avancer. Il vaut donc mieux vivre avec le changement plutôt que de le subir.

Chers concitoyens, vous avez démontré ces derniers mois une importante capacité d'adaptation et votre Municipalité vous en félicite. Tout ne fut pas aisé, et nous en sommes conscients. Bravo à tous pour les efforts consentis. Le plus dur devrait désormais être derrière nous tous. Quant à l'avenir, il nous gratifiera de projets fédérateurs.

Que 2014 vous épargne les peines, que vos projets aboutissent avec succès et qu'ensemble, nous construisions un espace de vie aussi agréable que possible. Au nom de la Municipalité, je vous adresse mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année ■

Commune

2 Rapport d'activités du Conseil communal d'octobre à décembre 2013

3 Coppet-Maulévrier: 20 ans d'amitié

Vie locale

4 Boulangerie artisanale « Les Arcades »

4 Comme des Grands...

4 Antipodes

Divers

5 Mobilis, unireso – quel billet choisir?

6 La salle paroissiale de St-Robert

Notre invité

6 La rentrée en fanfare... pour ne pas dire en harmonie

Sports

7 Un champion du monde copétan!

7 Patinoire de Terre Sainte

Bon à savoir

7 Déchets encombrants

Agenda

8 Calendrier événementiel

8 Naissances, mariages, décès

8 La pensée du trimestre

8 Rappel important

VOTRE AVIS NOUS INTERESSE

Vous avez une remarque, une suggestion, un souhait à formuler dans le Journal?

N'hésitez pas à nous écrire à notre nouvelle adresse journaldecoppet@coppet.ch

HORAIRES D'OUVERTURE DU GREFFE

lundi de 08h30 à 11h30
mardi de 07h00 à 11h30
mercredi de 08h30 à 11h30
jeudi de 13h30 à 18h30

Rapport d'activités du Conseil communal d'octobre à décembre 2013

Les préavis, les rapports des commissions et les procès-verbaux peuvent être consultés sur notre site internet sous la rubrique «politique».

Depuis la préparation de la dernière édition du Journal de Coppet et jusqu'à la présente édition, le Conseil communal a siégé à trois reprises. Au cours de ces séances, les préavis suivants ont été votés :

Lundi 7 octobre 2013

Préavis n° 04/2013-2014

relatif à une demande de crédit de CHF 4'500'000.- destinée à la construction d'une piscine-patinoire, en remplacement de la construction d'une salle de gymnastique. **Accepté.** En Terre Sainte, la règle a toujours voulu que les communes construisent sur leur territoire les classes et salles de gymnastique nécessaires à l'enseignement des cycles primaires. Or, notre commune n'a à ce jour jamais construit de salle de gymnastique primaire sur son territoire, utilisant les salles des groupements intercommunaux, jusqu'alors suffisantes. Depuis quelques années, la situation évolue avec l'accroissement du nombre de classes intercommunales présentes à Coppet (cycle de transition et degrés secondaires). Dès lors, il devient nécessaire de faire face à nos obligations en mettant à disposition des équipements sportifs communaux. Les premières réflexions relatives à ces nouveaux équipements étant intervenues en même temps que germaient l'idée de la construction d'une piscine-patinoire sur le site des Rojalets, il est tout de suite apparu aux yeux des autorités la possibilité de substituer à la construction d'une salle de gymnastique le versement d'un montant équivalent permettant la réalisation de ce projet intercommunal offrant aux élèves des installations sportives complémentaires à celles existantes.

Préavis n° 05/2013-2014

relatif à l'arrêté d'imposition 2014. **Accepté.** La situation financière de la commune de Coppet est saine. Des réserves importantes ont été constituées en prévision de possibles mauvaises surprises sur la facture cantonale, mais également en vue des investissements à réaliser dans les prochaines années. Dans ce contexte, la Municipalité a proposé un taux d'impôt communal inchangé s'élevant à 53% de l'impôt cantonal de base. Les autres éléments de l'arrêté d'imposition ne sont non plus pas modifiés.

Préavis n° 06/2013-2014

relatif à l'adoption du Règlement communal sur le service des taxis. **Accepté avec amendement.** Suite à de nombreuses demandes de particuliers désirant exploiter une entreprise de taxi(s) à Coppet, le Conseil communal a validé un nouveau règlement en la matière, cette compétence étant du ressort des communes. Ce règlement, qui régit notamment les conditions auxquelles un service de taxi peut être exploité, vise principalement à assurer un service de qualité au public, à en réglementer l'offre et à fixer les tarifs maximums appliqués.

Lundi 25 novembre 2013

Préavis n° 07/2013-2014

relatif à une demande de crédit de CHF 1'600'000.- pour la mise en conformité et l'agrandissement de la structure de la crèche «Les Coppalines» permettant d'augmenter sa capacité d'accueil. **Accepté.**

Cette structure n'est à ce jour plus aux normes selon les nouvelles exigences cantonales, notamment au niveau du manque d'espace dans les lieux de vie et de l'accessibilité des espaces extérieurs pour les plus petits. Suite à cette obligation de mise aux normes et à l'observation du manque flagrant de places offertes, les autorités ont également proposé d'augmenter la capacité d'accueil de cette crèche de 66 à 108 places. Sur l'ensemble du crédit, un montant de CHF 1'070'000.- sera remboursé par la Fondation des Toises, propriétaire du bâtiment, au titre de prise en charge des dépenses ne concernant pas les besoins de l'exploitation de la crèche.

Préavis n° 08/2013-2014

relatif au transfert de la parcelle n° 320 de Mies, accueillant l'EMS La Clairière, de la Société coopérative La Clairière à la Fondation La Clairière. **Accepté.**

La Société coopérative La Clairière a décidé de transférer cette parcelle à la Fondation La Clairière, laquelle exploite l'EMS éponyme. Le bâtiment de logements construit sur cette parcelle ayant bénéficié de subventions de la part des communes de l'ancien Cercle de Coppet, celles-ci ont dû donner leur accord à ce transfert. Elles ont également été appelées à renoncer, pour cette opération, aux droits d'emption et de préemption inscrits à leur profit. Une fois la parcelle transférée, ces droits seront à nouveau inscrits. Parallèlement, le cautionnement fourni par les communes en garantie du financement hypothécaire demeure pour le prêt repris par la Fondation.

Préavis n° 09/2013-2014

relatif à la demande de crédit de CHF 172'000.- pour la construction d'un restaurant sur l'esplanade Germaine de Staël et la transformation de la salle communale. **Accepté.**

A ce jour, la structure provisoire faisant objet de buvette estivale rencontre un succès considérable, mais ne donne pas la possibilité de proposer une offre culinaire élaborée. Parallèlement, la salle communale nécessite certains travaux de rénovation. Forte de ce constat, la Municipalité désire effectuer une étude permettant de trouver une synergie définitive entre la salle communale et un nouveau restaurant. Un concours d'idées relatif à la création d'un restaurant sur l'esplanade Germaine de Staël et à la réhabilitation de la salle communale a été organisé dans le courant de cette année. Le projet retenu prévoit la modernisation et un agrandissement de la salle communale ainsi que la création d'un bâtiment indépendant pour le restaurant.

Lundi 16 décembre 2013

Préavis n° 10/2013-2014

relatif au budget communal pour l'année 2014.

L'exercice budgétaire 2014 laisse apparaître un excédent de charges prévisionnel de moins de CHF 200'000.-, ce qui est réjouissant. Les revenus sont globalement en hausse, mais les charges, dans une moindre mesure, sont également en augmentation.

Préavis n° 11/2013-2014

relatif à la prise en charge par la commune de Coppet de sa part

des frais liés à l'utilisation du complexe de piscine-patinoire aux Rojalets.

Les charges d'exploitation de la future piscine-patinoire des Rojalets seront réparties entre l'Association scolaire de Terre Sainte (ASCOT), qui prendra en charge les coûts liés à l'utilisation scolaire du complexe, et les communes de Terre Sainte qui financeront directement l'excédent des dépenses découlant de son utilisation publique. Pour cette dernière, le montant à charge de la commune de Coppet est

estimé à CHF 12.- par habitant et année si toutes les communes concernées acceptent le montage financier proposé.

Les décisions concernant ces préavis ont été prises après l'élaboration de la présente édition. Elles peuvent être consultées sur notre site internet sous la rubrique «politique».



La salle communale où siège le conseil communal.

Prochaine séance du Conseil communal

Lundi 17 mars 2014

Préavis relatif à l'adoption du Plan directeur localisé «En la Fin». Les autres préavis qui seront déposés pour cette séance ne sont pas encore connus à ce jour.

Activity report of the local council, October-December 2013

Monday, October 7th 2013

Notification no 04/2013-2014. Credit request of SFr. 4'500'000.-. Contribution for the construction of a swimming pool/ice skating rink in replacement of a gym room. **Accepted.**

Notification no 05/2013-2014. Taxation 2014. **Accepted.**

Notification no 06/2013-2014. Adoption of the municipal regulations on taxi services. **Accepted with an amendment.**

Monday, November 25th 2013

Notification no 07/2013-2014. Credit request of SFr. 1'600'000.-. Compliance with current standards and extension of the daycare centre «Les Coppalines» which will allow it to welcome more children. **Accepted.**

Notification no 08/2013-2014. Transfer of plot no 320 in Mies, on which is situated the nursing home La Clairière, from the cooperative society La Clairière to the La Clairière Foundation. **Accepted.**

Notification no 09/2013-2014. Credit request of SFr. 172'000.-. Construction of a restaurant on the Germaine de Staël esplanade and transformation of the Communal Hall. **Accepted.**

Monday, December 16th 2013

Notification no 10/2013-2014. Budget 2014.

Notification no 11/2013-2014. Copet's contribution to costs linked to the use of the swimming pool/ice skating rink at the Rojalets.

Decisions concerning these notifications were taken after the publication of this newsletter. They are on our website under «politique».

Next meetings of the local council

Monday, March 17th 2014

Notification concerning the adoption of the localized master plan «En la Fin».

No other notifications yet.

Coppet-Maulévrier : 20 ans d'amitié

Quand le Maine-et-Loire rejoint la Terre Sainte.

A l'origine du jumelage entre Maulévrier et Coppet, nous trouvons MM. Max Séquin et Jean-Pierre Deriaz, anciens Syndics, ainsi que Mme Sabine Barué-Aucher.

Cette Française, attachée à Maulévrier, était d'avis que les deux communes se ressemblaient beaucoup, notamment de par la mentalité de leurs habitants. Un contact s'établit alors entre les Autorités des deux communes, et un coup de cœur mutuel fut très vite ressenti.

Plusieurs échanges franco-suisse s'ensuivront, fortifiant les liens déjà existants. Ces derniers aboutiront le 24 septembre 2005, lors de la Fête du Bourg, à la signature d'un acte de jumelage paraphé par MM. Jean-Pierre Chavassieux, Maire de Maulévrier, et Pierre-André Romanens, Syndic de l'époque. A cette occasion, la Municipalité nomme Mme Barué-Aucher Citoyenne d'honneur de Cop-

pet. En étant par la suite également Citoyenne d'honneur de Maulévrier, elle devient la marraine de ce jumelage.

Au niveau officiel, plusieurs marques indiquant le jumelage sont visibles dans nos localités. Alors que Maulévrier compte désormais une rue Mme de Staël et un rond-point de Coppet, notre commune a son Parc de Maulévrier dans lequel sont plantés deux arbres provenant du Parc Oriental de Maulévrier, plus grand jardin japonais d'Europe, à savoir un bambou, signe d'amitié, et un érable, signe d'expérience et de connaissance.

Durant ces 20 années d'amitié, de nombreuses rencontres et échanges ont eu lieu entre Autorités, associations et population. L'Harmonie de Terre Sainte, l'Union Sportive Terre Sainte et le Chœur du Léman se sont notamment rendus en terres maulévriennes alors que l'Orchestre d'harmonie, le club de foot-



24 septembre 2005: l'acte de jumelage est signé et les panneaux d'entrées de localité prêts à être posés. De gauche à droite: M. Pierre-André Romanens, Syndic, Mme Barué-Aucher, Citoyenne d'honneur des deux communes et M. Jean-Pierre Chavassieux, Maire de Maulévrier

ball et le vélo-club sont venus nous rendre visite, les membres du dernier nommé n'hésitant pas à parcourir à la force de leurs mollets les 700 km séparant nos deux bourgades. A noter également que le Parc Oriental de Maulévrier a été l'invité d'honneur de l'édition 2010 de Jardins en Fête.

C'est donc tout naturellement que les quatre Syndics œuvrant ou ayant œuvré à ce rapprochement se sont rendus à Maulévrier en septembre de cette année pour marquer ce jubilé avec les autorités maulévriennes, son Excellence Jean-Jacques de Dardel, Ambassadeur de Suisse en France et Mme Barué-Aucher, Citoyenne d'Honneur des deux communes.

Nous souhaitons vivement que notre jumelage perdure de nombreuses et belles années et nous nous réjouissons d'ores et déjà d'accueillir la forte délégation maulévrienne qui viendra nous rendre visite à l'occasion de la Fête du Bourg 2015 ■

www.maulevrier.fr



14 septembre 2013: signature du livre d'or du jumelage à l'occasion des 20 ans du rapprochement des deux communes. De gauche à droite: M. Gérard Produit, Syndic de Coppet, son Excellence Jean-Jacques de Dardel, Ambassadeur de Suisse en France et M. Jean-Pierre Chavassieux, Maire de Maulévrier



La délégation copétaine profite d'un moment de détente lors de la visite du parc à thèmes «Terra Botanica» à Angers. De gauche à droite: MM. Pierre-André Romanens, ancien Syndic, Gérard Produit, Syndic, Max Séquin et Jean-Pierre Deriaz, anciens Syndics

4

Vie locale

Boulangerie artisanale « Les Arcades »

Sous nos belles arcades datant du XVI^e siècle se niche une confiserie artisanale où œuvre M. Oswaldo Pozza depuis le printemps 2001.

Bourgeois de la commune de Prangins, M. Pozza a effectué un apprentissage très complet, puisqu'il a appris la boulangerie, la pâtisserie ainsi que la chocolaterie et la confiserie chez le très réputé Michel Rapp.

A la fin de cette formation, cet artisan travailla dans l'hôtellerie genevoise, puis pour la chaîne Swissôtel, appartenant alors à la défunte compagnie aérienne Swissair qui à l'époque ouvrait des hôtels dans le monde entier. M. Pozza était chargé de mettre en place la boulangerie, la pâtisserie et la confiserie, d'engager du personnel, et de bien d'autres tâches. Puis, au bout d'un an environ, une fois que l'équipe fut parfaitement autonome, M. Pozza repartit avec son épouse et ses enfants dans un autre pays distiller son savoir-faire, et ceci pendant une quinzaine d'années.

Ses destinations préférées se trouvaient en Amérique latine et par la force des choses, ses nombreux déplacements lui permirent de se familiariser avec plusieurs langues.

Leurs enfants devant être scolarisés, les époux Pozza décidèrent de rentrer au pays, plus précisément dans la commune d'origine de M. Pozza.

Dès lors, il nous régale de ses pains dits spéciaux, de seigle, aux céréales, graham, entre autres, de croissants nature ou aux amandes, de pains au chocolat, le tout confectionné sur place. M. Pozza est secondé depuis deux ans par Christian, confiseur doué. Ces amoureux de bonnes choses concoctent les délicieux et bien nommés « Pavés de Coppet », des gâteaux truffés raffinés, ou encore des



raisins au riesling enrobés de chocolat. Dans le registre salé, leur créativité n'est pas en reste: des feuilletés ou encore des pains surprise, en passant par les sandwiches très prisés par les écoliers, sont également confectionnés par leurs soins.

N'hésitez pas à leur faire part d'un souhait particulier, ils seront à l'écoute. La boulangerie « Les Arcades », c'est également la gentillesse d'Anna, la fidèle vendeuse qui travaille avec M. Pozza depuis de très nombreuses années. L'offre ne pou-

vant être entièrement détaillée dans ces lignes, le meilleur moyen de vous rendre compte

de celle-ci est de venir faire un tour dans cette jolie boutique décorée avec goût où il est également agréable de pouvoir savourer un délicieux café ■

Dominique Bertoncini

Grand-Rue 28bis
022 776 04 84

Horaires:

lundi, mardi, jeudi, vendredi:
6h30-18h30
samedi et dimanche: 6h30-16h
mercredi fermé

«Les Arcades»

A traditional bakery, run by Oswaldo Pozza since 2001, is nestled under our beautiful arcades that date from the 16th century. He is assisted by Christian whose specialty is confectionery ■

Comme des Grands...

La boutique «Comme des Grands», c'est une histoire d'amour entre Madame Sabina Cameron et la mode. Tout a commencé avec le plaisir d'habiller ses enfants avec de beaux vêtements dans lesquels ils se sentiraient à l'aise.



Cela faisait plusieurs années que Mme Cameron souhaitait faire partager son goût et ses envies pour les belles matières. Le moment s'est enfin concrétisé le 18 septembre dernier. Bien implanté dans la Grand-Rue, c'est dans ce cocon que petits et grands vont trouver de quoi se vêtir et ceci dès les premières heures de la vie jusqu'à leurs 16 ans.

Les petites princesses trouveront leur bonheur dans les collections

Monnalisa, R'Belle ou encore Le Temps des Cerises. Quant aux baroudeurs, ils trouveront des vêtements à leur goût dans les collections Brian and Nephew, Scotch Shrunken et Japan Rags. Ces collections sont branchées et d'excellente qualité.

Vous y trouverez également des cadeaux de naissance toujours appréciés.

Saison après saison, Mme Cameron se fera un plaisir de vous aider à trouver le coup de cœur qui plaira aux parents comme aux enfants ■

Dominique Bertoncini

Boutique Comme des Grands

Grand-Rue 24
022 776 32 50

Horaires:

lundi: 14h30-18h
mardi au vendredi:
10h-12h et 14h30-18h
samedi: 10h-14h

Comme des Grands...

The boutique «Comme des Grands» was born from a love story between Mrs Cameron and fashion. She sells children's clothing for little ones up to age 16. She offers good quality and trendy items ■

Antipodes

Antipodes, c'est sous ce nom singulier que se dévoile une boutique de mode féminine très prisée et reconnue loin à la ronde.



Mme Stéphanie Wagner

Voilà 25 ans que Mme Shahe-naz Barragan eut la bonne idée d'ouvrir, dans un écrin parfaitement digne de son bon goût, ce temple de la féminité.

Associée depuis quelques années à Mme Stéphanie Wagner, c'est en conjuguant leurs talents qu'elles ont réussi à fidéliser leur clientèle. Sur les rayons, vous aurez le plaisir de trouver les indémodables de Gérard Darel,

le spécialiste de la maille Repeat, en passant par les créations Gant, Seventy ou encore Liu-jo. Le design italien est aussi représenté par Armani Jeans, les chemises Aldo Martins et Volmáry. Vous trouverez donc de quoi vous rendre encore plus élégantes pour tous les jours.

Mmes Barragan et Wagner, en professionnelles accomplies, ont réussi au fil des ans à tisser des liens privilégiés avec leur clientèle, grâce à un accueil personnalisé et aux bons conseils prodigués ■

Dominique Bertoncini

Boutique Antipodes

Grand-Rue 44
022 776 44 41

Horaires:

lundi au vendredi:
10h-12h et 14h30-18h
samedi: 10h-12h et 14h-16h

Antipodes

Antipodes is the name of the women's fashion boutique opened by Mrs Barragan 25 years ago. Together with Mrs Wagner, they have gained customer loyalty and offer a personalized service ■

Divers

Mobilis, unireso – quel billet choisir?

Dans le temps, on achetait un billet de train aller retour pour Genève. Arrivé à Cornavin, on prenait son billet de bus.

A présent, nos billets **communitaires** sont valables dans tous les transports publics (trains CFF et Nyon-St-Cergue, bus/trams TPG, bus TPN...).

Un seul billet suffit donc si l'arrêt de destination se trouve dans les cantons de Vaud, de Genève ou en France voisine. Désormais, notre billet pour «Genève» est donc un forfait valable pour tous les moyens de transport publics, y compris les Mouettes genevoises.

Comme la gare de Coppet a perdu son guichet en 1994 (malgré une pétition), vous êtes obligés d'utiliser un distributeur de billets, d'aller sur la toile ou le mobile ou d'acheter un billet au guichet d'une gare (Nyon, Gland, Genève). Les chauffeurs TPN vous vendent aussi des billets, pour toute la Suisse!

Cet article non exhaustif vous donne des rudiments sur les distributeurs CFF et le distributeur unireso à Coppet. Aux quais 2 et 3, notre gare dispose d'un distributeur CFF et au quai 1, d'un 2^e distributeur CFF (0800 11 44 77, si hors service). A sa droite est installé un distributeur unireso entretenu par les Transports publics genevois (022 308 33 11, en cas de panne).

Remarque: Ces informations seront valables jusqu'en 2015 seulement. En effet, les CFF introduisent des distributeurs de nouvelle génération depuis fin 2013! Pour ce qui est de l'automate unireso, il restera en service jusqu'en 2014, mais unireso prévoit de le remplacer par un automate différent.

Billets de communauté tarifaire et billets normaux
On entend par communauté tarifaire (ci-après CT) un regroupement d'entreprises de transports publics d'une région. Peu importe alors si nous nous déplaçons en train ou en bus: tous les transports publics sont compris dans le prix de notre **billet communautaire** pour les zones achetées et durant la période de validité. **Exception:** la CGN ne fait pas partie de nos deux CT (unireso, la CT genevoise et Mobilis, la CT vaudoise)! Coppet est à cheval entre unireso (vers Genève) et Mobilis (vers Lausanne).

Si nous voyageons ailleurs en Suisse, il nous faut un **billet normal**. Pour faire un **détour**, procédez ainsi: Si vous voulez vous rendre à Berne, mais passer par Genève, vous appuyez sur «Autres relations», puis tapez «Berne». Ensuite, vous n'optez

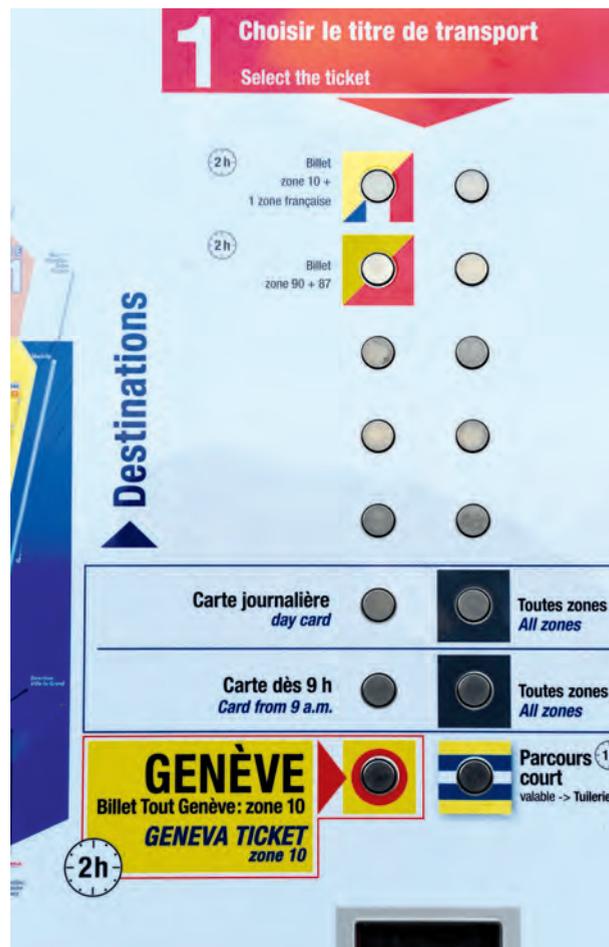
pas pour «Direct», mais choisissez «Autre itinéraire». Puis vous tapez «Genève».

Dans unireso et Mobilis, le billet aller retour du passé se nomme carte journalière, si l'arrêt de destination (gare, arrêt de bus) est à Genève, en France voisine ou dans le canton de Vaud (pour le Chablais et le Pays-d'Enhaut, nous devons acheter un **billet normal**).

Comment utiliser le distributeur CFF
Arrivé devant le distributeur, l'écran nous accueille avec ce message: «Touchez l'écran, s'il vous plaît.» Si vous préférez une autre langue au français, vous avez la possibilité, en bas sur l'écran, d'opter pour «Deutsch», «Italiano» ou «English» – tous les messages sur l'écran défilent alors dans l'autre langue choisie!

Le distributeur vous propose une marche à suivre très simple: la photo ci-dessous vous donne les relations les plus demandées à Coppet, soit Genève, Nyon, Lausanne, Pont-Céard.

Mobilis (direction Lausanne)
Deux remarques: un billet Mobilis individuel pour **Lausanne** est valable 4 heures. Si vous arrivez à retourner à Coppet dans ce laps de temps, ce billet vous permet de faire le trajet



Distributeur unireso

aller retour! Pour les trajets courts, une carte journalière Mobilis est plus chère que 2 billets individuels Mobilis: Ainsi, un billet individuel Mobilis pour Nyon valable 2 heures coûte CHF 2.70 avec le demi-tarif; une carte journalière Mobilis pour Nyon revient à CHF 6.30, coûte donc davantage que 2 billets individuels (CHF 5.40).

unireso (direction Genève)
Vous tapez **Genève** aller simple sur l'écran et choisissez ensuite «Via Direct 4 zones».

Si vous tapez Genève unireso carte journalière, le distributeur vous donne deux choix:

unireso carte journalière et unireso carte journalière dès 9 h (une offre plus avantageuse propre à unireso!).

Divonne excepté, le demi-tarif n'est pas valable en France voisine!

Attention: si vous vous rendez à l'étranger en dehors du «Grand Genève» (à Paris, par exemple),

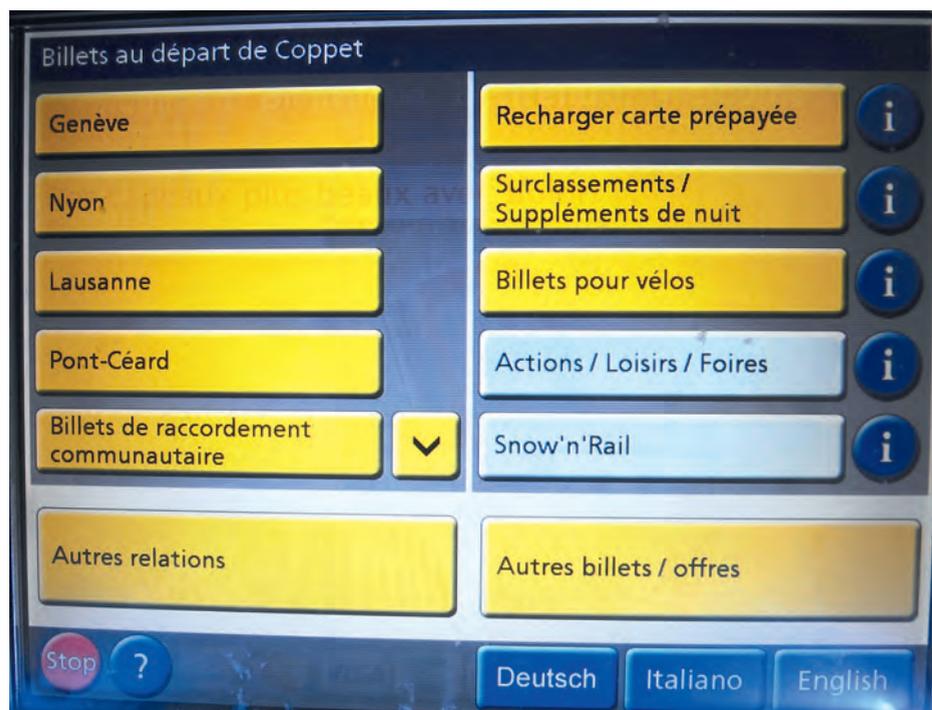
impossible de vous procurer un billet international à un distributeur CFF!

Comment utiliser le distributeur unireso
La photo ci-dessus vous montre ces quatre possibilités: voyage (aller simple) pour GENEVE (touche jaune), Carte journalière Toutes zones, Carte (journalière) dès 9 heures Toutes zones et Parcours (régional) court (trajet pour Tannay, Versoix, jusqu'aux Tuileries).

Je vous l'accorde, tout cela, c'est bien compliqué! Votre serveur vous souhaite néanmoins bon voyage! ■

Martin Steib

Pour aller «plus loin»:
www.unireso.com et www.mobilis-vaud.ch;
pour vous familiariser avec les multiples fonctions des distributeurs CFF: www.cff.ch/distributeur ou alors appelez ce numéro pour toute information complémentaire sur les distributeurs: 022 776 94 95 (+ répondeur)



Distributeur CFF (Mobilis et unireso)

6

Divers

La salle paroissiale de St-Robert

Nichée à côté de l'église Saint-Robert de Founex, cette salle de paroisse vient d'être restaurée après plusieurs mois de travaux.

Comme nous l'explique M. Walter Hauser, président de la paroisse catholique de Terre Sainte, cette salle a été construite en 1978, mais d'importants dégâts constatés en 2012 ont nécessité une rénovation. Il a été décidé de profiter des travaux pour l'agrandir. La salle peut désormais accueillir 100 convives (60 auparavant).

Les travaux ont débuté le 15 juin 2013 et ont pu être terminés dans les délais impartis. L'inauguration a eu lieu le dimanche 24 novembre après la messe. Venu de Lausanne, le vicaire épiscopal Marc Donzé a béni

les locaux pour qu'ils soient un « lieu de vie ».

Pour nous autres Copétans, la salle présente un intérêt certain. Assez proche du Bourg, elle satisfera tous nos besoins, car elle dispose non seulement d'une cuisine flambant neuve, mais aussi de facilités pour les personnes handicapées, sans oublier une nouvelle installation audiovisuelle permettant la projection de films et de présentations. Son cadre idyllique au bord du Léman se prête à merveille pour des fêtes, des réunions d'assemblées locales, des dîners annuels et des confé-



rences. Parions que le nombre de locations montera en flèche (il est actuellement de 20 par année). Avis aux amateurs qui apprécieront par ailleurs le grand nombre de places de

parc. Les tarifs de location n'ont pas encore été fixés.

Pour vos réservations, contactez le secrétariat de 9h à 12h, en semaine: 022 776 16 08 (sous

réserve d'utilisation de la salle par la paroisse) ■

Martin Steib

Notre invité

La rentrée en fanfare..., pour ne pas dire en harmonie

Après la pause estivale bien méritée, les membres de l'Harmonie de Terre Sainte ont repris les répétitions pour préparer un nouveau programme musical qu'ils se feront un plaisir de présenter au public lors des concerts annuels en février 2014.



Raymond Aulet entouré de Kaori Chablaix et Aurélien Richard.

Jeunes et moins jeunes musiciens se retrouvent donc à nouveau tous les jeudis soir au local Copeco pour apprendre ensemble des pièces nouvelles et progresser dans l'art instrumental. Ce mélange des âges est une vraie valeur ajoutée pour la société et contribue à l'enrichissement personnel des musiciennes et musiciens. Qu'ils comptent 50 ans d'activité musicale – fait assez exceptionnel, mais il se trouve que trois des musiciens de l'Harmonie ont fêté ce jubilé l'année dernière, à savoir: Raymond Aulet (basse mib), Jacques Kaltenrieder (basse mib) et Jean Luquiens (tambour) – ou qu'ils viennent d'intégrer les rangs comme Kaori Chablaix (16 ans) et Aurélien Richard (14 ans), chacun apporte sa couleur et sa sonorité à l'Harmonie.

Si vous jouez d'un instrument à vent ou de percussion et avez envie de le pratiquer dans une



Jacques Kaltenrieder (50 ans), Raymond Aulet (50 ans), Jean Luquiens (50 ans) et Denis Glouchkoff (20 ans) = 170 ans de musique!

ambiance sympathique, n'hésitez pas à prendre contact pour aller assister à une prochaine répétition. La direction est assurée par Monsieur Léonard Clément et la sous-direction par Madame Sonia Indermühle.

Prochains rendez-vous de l'Harmonie: soirées annuelles le samedi 1^{er} février 2014, à 20h15, à la salle communale de Chavannes-de-Bogis et le dimanche 9 février 2014, à 17h00, à la salle de spectacles de Founex ■

A très bientôt!

Kathy Kurth, présidente, 079 830 19 32
www.harmoniedeterresainte.ch

Sports

Un champion du monde copétan !

Suite à la défection de Dubaï, la Suisse a été désignée pour organiser le championnat du monde WIBK (World independent budo kai) de judo, karaté kyokushin, all-round.

C'est à Coppet, au collège des Rojalets que cette compétition a eu lieu le 23 novembre avec une vingtaine de pays représentés par leurs meilleurs combattants. Les Suisses Sacha Decosterd et Claudio Alessi étaient également de la partie.

Le public qui s'est déplacé nombreux a pu apprécier les démonstrations des enfants de Coppet et de Terre Sainte avant de s'enthousiasmer devant les nombreux combats dans les 3 disciplines.

Notons que la Suisse est devenue championne par équipes des nations.

L'organisateur de cette manifestation, Jean-Michel Darcos, judoka 8^e dan, a gagné le titre de champion du monde de judo



WIBK Masters, ce qui couronne sa carrière jalonnée de plusieurs titres. Après 30 ans de carrière de compétiteur, il pourra désormais songer à sa retraite sportive et s'occuper, selon ses dires, de la relève.

La commune de Coppet le félicite et est fière de compter parmi ses habitants un champion du monde. Bravo ! ■

Isabelle Naville

A world champion from Coppet!

Jean-Michel Darcos, a 8th dan holder in judo, won the WIBK world champion title on November 23rd at the college des Rojalets. We are proud to have a world champion among our population! ■

Patinoire de Terre Sainte

16 novembre 2013 - 9 mars 2014

Téléphone 079 256 48 16

BUVETTE	
Lundi	-
Mardi	10h00 - 22h00
Mercredi	10h00 - 22h00
Jeudi	10h00 - 22h00
Vendredi	10h00 - 22h00
Samedi	08h30 - 22h00
Dimanche	10h00 - 19h00

PATINOIRE	
Lundi	-
Mardi	12h00 - 17h00
Mercredi	12h00 - 18h30
Jeudi	12h00 - 16h30
Vendredi	12h00 - 22h00 (20h00-22h00 hockey libre)
Samedi	13h00 - 22h00
Dimanche	10h00 - 19h00



Bon à savoir

Déchets encombrants

collectés par le véhicule hippomobile, tous les mercredis de 2014

ZONE 1	ZONE 2	ZONE 3	ZONE 4
15 janvier	22 janvier	29 janvier	5 février
12 février	19 février	26 février	5 mars
12 mars	19 mars	26 mars	2 avril
9 avril	16 avril	23 avril	30 avril
7 mai	14 mai	21 mai	28 mai
4 juin	11 juin	18 juin	25 juin
2 juillet	9 juillet	16 juillet	23 juillet
30 juillet	6 août	13 août	20 août
27 août	3 septembre	10 septembre	17 septembre
24 septembre	1 ^{er} octobre	8 octobre	15 octobre
22 octobre	29 octobre	5 novembre	12 novembre
19 novembre	26 novembre	3 décembre	10 décembre
17 décembre			

Ramassage des sapins / Christmas tree collection

Zone 1: lundi 6 janvier Zone 2: mardi 7 janvier
 Zone 3: mercredi 8 janvier Zone 4: jeudi 9 janvier



EVENEMENTS

Janvier

Dimanche 5

• **Galette des rois**, organisé par «Pour Coppet», 11h00, Château

Dimanche 12

• **Concert Guy Bovet**, organisé par Musique à l'Eglise en Terre Sainte, 17h00, temple de Coppet

Mercredi 15, jeudi 16 et vendredi 17

• **Elastic, «Artisto»**, 20h30 à 22h30, théâtre de Terre Sainte

Dimanche 19

• **Concert Hadrien Jourdan**, organisé par Musique à l'Eglise en Terre Sainte, 17h00, temple de Coppet

Vendredi 24 samedi 25

• **Concerts** de l'Ensemble Vocal de Terre Sainte, 20h30, temple de Coppet

Dimanche 26

• **Concert** de l'Ensemble Vocal de Terre Sainte, 17h00, temple de Coppet

Mercredi 29, jeudi 30 et vendredi 31

• **«Operetta»**, par la Compagnie Cor de theatre (Catalogne), 20h30 à 22h30, théâtre de Terre Sainte

Février

Samedi 8

• **Repas de soutien** de la Jeunesse de Coppet, 18h00, salle communale

Mercredi 12, jeudi 13 et vendredi 14

• **«Ladies Night»**, 20h30 à 22h30, théâtre de Terre Sainte

Dimanche 16

• **Concert** du Chœur du Léman de Coppet, 17h00, temple de Coppet

Mars

Mercredi 12, jeudi 13 et vendredi 14

• **Comédie «3 lits pour 8»**, 20h30 à 22h30, théâtre de Terre Sainte

Dimanche 23

• **Concert de Printemps** de l'Académie Menuhin, 18h00, salle communale

Mercredi 26, jeudi 27 et vendredi 28

• **Comédie «Les grands moyens»**, 20h30 à 22h30, théâtre de Terre Sainte

Cet agenda peut être soumis à diverses modifications. Pour de plus amples informations, veuillez consulter le site internet de la commune de Coppet, www.coppet.ch.

Et toujours le marché nocturne hebdomadaire, place des Ormes, le jeudi de 16h00 à 20h00. Durant la période hivernale, les stands suivants seront présents :

Rodolphe (fromages), Simona (cheminées dorées), Polo (malakoffs et crêpes), Lionel (fouaces et pizzas), Mme Trac (cuisine vietnamienne)

NAISSANCES, MARIAGES, DECES

Ils sont nés:

Rohani Alexander, le 7 septembre
Heath Annabelle, le 12 septembre
Etropolska Lilia Laure, le 13 septembre
Mangin Hadrien, le 15 octobre
Depierre Maximilien, le 19 octobre
Matray Elyo, le 7 novembre
Schaerer Akemi Victoria, le 14 novembre
Jacquelin Numa, le 18 novembre

Ils se sont mariés:

Jay Laurence et Nourrisson Julien, le 12 septembre
Puschiasis Sandra et Dracos Jean-Michel, le 18 octobre
Vidale Laura et Dam Henri, le 22 novembre
Hoang Thi Phi et Aubert Stéphane, le 29 novembre

Ils nous ont quittés:

Monsieur Fischer Oeystein, le 19 septembre
Monsieur Ilazi Zeqir, le 24 novembre
Monsieur Julien Guex, le 27 novembre

La pensée du trimestre

« *Pendant que l'on attend de vivre,
 la vie passe... » (Sénèque)*

RAPPEL IMPORTANT

Ne manquez pas de nous faire part de vos événements en envoyant suffisamment tôt toutes informations utiles accompagnées de photographies/logos à l'administration communale.

Important note

Keep us informed about your events by sending early enough to the municipal administration all useful information as well as pictures/logos.



LE PROCHAIN NUMERO PARAITRA EN MARS 2014

Impressum

Editeur: Commune de Coppet
Responsable: Isabelle Naville
Rédaction: Dominique Bertocini, Martin Steib
Résumé anglais: Barbara Picard
Conception et mise en page: Publium SA – Thomas Marchand
Photographe: Jorge Cerqueira
Tirage: 1'700 ex.
Contact: Commune de Coppet
 Grand-Rue 65 – 1296 Coppet
E-mail: administration@coppet.ch

n° 15 – décembre 2013

Imprimé sur un papier recyclé.

